



décès de mon pere et bien immobilier que faire

Par **leelou14**, le **26/09/2012** à **18:25**

bonjour a tous ,

mon papa est décédés cette semaine , nous préparons ses obsèques

Mais je me pose une question , mon papa a acheter une maison avec ma mère (avant leur mariage) ils ont tous les 2 signer un accord de vente pour cette maison afin d acheter plus petit et devais signer les papiers de la vente devant le notaire en décembre.

-question : que devient cette vente doit- on tous arrêter ?

mon père possédais également un terrain acheter avec un de mes oncles (toujours avant mariage) mon oncle vie sur ce terrain , que devons nous faire pour se terrain.

je précise que mon père a 5 enfants , nous sommes toutes très soudées et nous voulons protéger notre mère .

je précise également que c est la première fois que nous devons faire face a un décès et a ce type d organisation nous somme perdus avec les démarches a effectuer .

je vous remercie par avance pour votre aides

Par **Corinneb**, le **29/09/2012** à **15:22**

Avez-vous déjà contacté un notaire pour régler la succession.

Etant donné qu'il existe un ou plusieurs biens immobiliers (maison), il faude